



Vendredi 13 mars 2015
à Bruxelles

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupert@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



Conférence
Bâtonniers



Conseil
National
des Barreaux



9h00 - 9h30 : Propos introductifs par Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h30 - 10h00 : Ouverture de la Conférence par Fernando Rui PAULINO PEREIRA, Secrétaire général, Chef d'unité « Justice civile », Conseil de l'Union européenne

10h00 - 10h30 : Le règlement Bruxelles II bis : sens d'une future révision
Isabelle REIN LESTASTEREYRES, Avocate au Barreau de Paris

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 11h15 : Le règlement « Rome III » relatif à la loi applicable au divorce et à la séparation de corps : quelle application dans la pratique
Jérôme CASEY, Vice-Président du Comité droit européen de la famille du CCBE, Avocat au Barreau de Paris, Maître de conférence à l'université de Bordeaux

11h15 - 11h45 : La mise en œuvre du règlement 4/2009/CE en matière d'obligations alimentaires
Florence BORCY, Attachée, Ministère de la Justice belge, Direction générale de la Législation et des libertés et Droits fondamentaux, Service de coopération judiciaire internationale

11h45 - 12h30 : Débats

12h30 - 14h00 : Déjeuner sur place

14h00 - 14h30 : Le règlement sur la loi applicable aux successions transfrontalières applicable à l'été 2015
Hugues LETELLIER, ancien Président du Comité droit européen de la famille du CCBE, Avocat au Barreau de Paris

14h30 - 15h00 : Les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés dans l'Union européenne
Robert BRAY, Chef d'Unité, Secrétaire de la Commission JURI du Parlement européen

15h00 - 15h30 : Pause

15h30 - 16h00 : Les déplacements illicites d'enfants en Europe
Alexandre BOICHÉ, Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit

16h00 - 16h30 : Propos conclusifs par Marina BLITZ, Présidente du Comité droit européen de la famille du CCBE, Avocate au Barreau de Bruxelles

ENTRETIENS EUROPÉENS

« Le droit européen de la famille »

Vendredi 13 mars 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

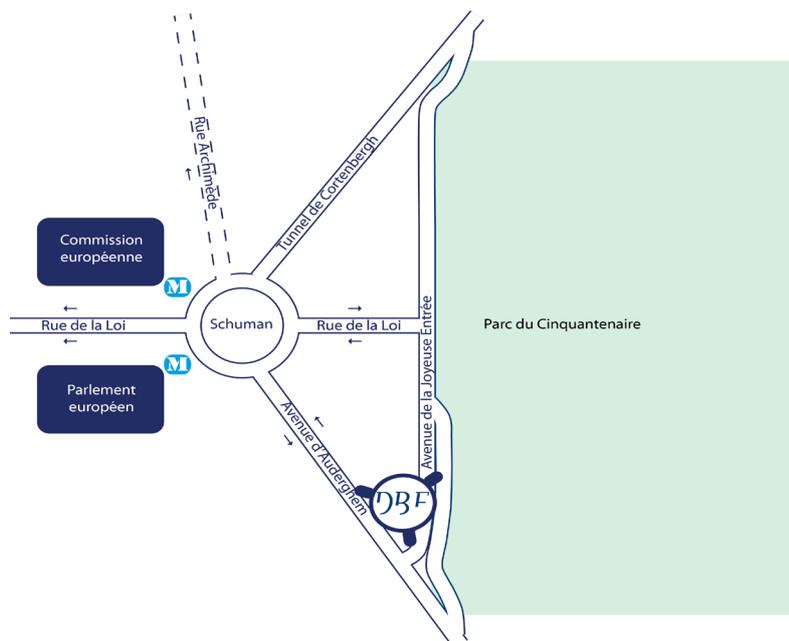
*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

8
heures de
formation
validées !